

Le Président

Mesdames, Messieurs les présidents de ligue  
et de comité départemental

Paris, le 19 avril 2019

N/Réf. : CP/OP

Objet : Réflexion sur la gouvernance

Mesdames, Messieurs les présidents de ligue,  
Mesdames, Messieurs les présidents de départements

Devant les différentes communications, parfois confuses, qui circulaient quant à l'autonomisation du monde sportif, un séminaire regroupant les présidents de ligue et les membres élus du Conseil fédéral s'est déroulé le 12 janvier dernier. Il avait pour but de réfléchir sur notre gouvernance.

Depuis, les incertitudes concernant l'avenir du sport français sont grandes maintenant. Vous devez progressivement obtenir des informations sur des sujets qui touchent de plein fouet notre organisation, tels que :

- la réforme de la gouvernance des fédérations (limitation des mandats dans toutes les instances, élections du comité directeur fédéral par les clubs, honorabilité des candidats, etc.). Des projets de loi vont être déposés cette année ;
- la gestion du CNDS par les fédérations d'ici 2020. L'instruction des dossiers va nécessiter embauche(s) et création d'une commission « ad hoc » respectant l'éthique et la bonne utilisation de l'argent public ;
- la prise en charge des salaires des cadres techniques d'Etat par les fédérations (environ 2,5 millions d'euro par an pour la FFTT, en contrepartie d'une aide de transition), alors que notre budget est « serré » à 5,7 M€ ;
- la création en cours d'une agence nationale du sport, avec vraisemblable disparition du ministère des sports au profit d'un secrétariat d'Etat.

Ainsi, c'est un désengagement très net de l'Etat vis-à-vis des fédérations.

Il nous faut donc très rapidement revoir notre fonctionnement dans ce contexte et trouver des recettes. La douce tranquillité des décennies passées est terminée. Nos relations doivent changer. Elles doivent être complémentaires, mutualisées et économes en argent du licencié, en structure. Nous devons, je le redis, être ensemble pour être une fédération solidaire entre nous, solidaire entre instances.

L'autonomie qui nous est imposée par l'Etat et le CNOSF, ne nous permet plus d'être une fédération dispersée. Cette autonomie est un piège car elle sera financière à terme et menacera de disparition les fédérations qui n'évolueront pas et n'entreront pas dans un modèle économique de services. Or nous avons la chance d'être un sport populaire avec

une double activité : la compétition et le loisir depuis le plus jeune âge jusqu'à notre centenaire.

Il nous faut nous regrouper, travailler ensemble, être complémentaires dans nos actes de gestion et nos actions pour plus de cohérence.

Aussi, je vous prie de trouver ma présentation au Conseil fédéral du 5 janvier 2019 et les fiches résultant des groupes de travail, synthétisant les pistes proposées de gouvernance pour le tennis de table afin d'alimenter vos réflexions. Vos commentaires, vos remarques, vos critiques sont déjà les bienvenues avant des rencontres prévues (dont nous vous donnerons le calendrier par la suite) d'ici la fin de l'année 2019.

Je vous assure, Chères présidentes, Chers présidents de mes salutations dévouées et sincères

*, sachant compter sur vous -*



Christian PALIERNE  
Président